

Annexes

Catégorisation des contes du Père Anselme Chiasson

1. Contes d'animaux [1-299] (Contes simples)

1-99 : «Animaux sauvages»

«Le loup et le renard», [N°708], T 15, T 20, T 2D, T 41.☹☹

275-299 : «Autres animaux et objets»

«Le conte du champignon», [N°684], comparable au T 293 E*.

2. Contes proprement dits [300-1199] (Contes complexes)

A : CONTES MERVEILLEUX [300-749]

300-399 : «Adversaires surnaturels»

«Richard-sans-Peur ou la bête à sept têtes», [N°1039], T 300 (et T 326).☹

«Jean L'Ours», [N°681], T 301B.☹☹

«Jean Haché», [N°652], T 302.☹☹

«Une princesse volée par un géant», [N°910], T 302.☹

«Les pèlerins de Saint-Jacques», [N°643], T 304 (altéré).☹☹

«L'oiseau blanc», [N°713], T 314.☹

«Richard-sans-peur», [N°689], T 326.

400-459 : «Époux (épouse) ou autres parents surnaturels ou enchantés»

«Le nain jaune», [N°1037], T 425 (renversé), littéraire.☹

«L'oiseau bleu», [N°686], T 432.☹☹

500-559 : «Aides surnaturels»

«Le diable Frigolet», [N°675], T 500.☹☹

«Jean Collet», [N°692], T 506A.☹☹

«Le bateau d'étoupe», [N°911], T 506.A

«Le conte d'Avenant», [N°690], T 531.☹☹

«Le roi, parrain d'un garçon», [N°1038], T 531.☹

«Le conte du bûcheron» [N°691], T 555 (varié).☹☹

«Le conte des deux rois ou le sublet magique» [N°1063], T 555 (varié).

560-649 : «Objets magiques»

«Le conte du marchand de chaînes», [N°707], T 566.

«Le fils du roi, ou la reine qui s'ennuyait», [N°991], T 571 (varié).

«Le conte du duga », [N°1064], T 571B.☹☹

«Le conte du ruban», [N°947], T 590.

«Le conte du cordonnier», [N°954], T 590 (et T 301).

650-699 : «Force et savoir surnaturels»

«La tassée de moche», [N°671], T 675.☹☹

700-749 : «Autres contes surnaturels»

«Le conte de Manchette», [N°979], T 706.

«L'eau qui danse, l'arbre qui chante et l'oiseau de vérité», [N710] T 707.☹☹

«Le prince charmant», [N°709], T 707 (et T 550; éléments des T 301A, T 314 et T 302).☹

«La mère marâtre», [N°950], T 709 (et T 403).☹☹

B : CONTES RELIGIEUX [750-849]

750-779 : «Récompenses et punitions de Dieu»☹☹

«Les trois souhaits», [N°716], T 750A.☹☹

«La dîme dans sa calotte», [N°667], T 752B.

«Le forgeron rajeunisseur», [N°268], T 753 (variante facétieuse).☹

«Le roi et la vieille», [N°668], T 750-779 (T 757) et T 831-840.☹

«L'ange Gabriel», [N°635], T 759 (altéré).☹

780-789 : «La vérité mise au jour»☹☹

«L'enfant voué au diable par sa mère», [N°773], T 811.☹

«La vision dans la chapelle», [N°678], T 813.☹☹

C : NOUVELLES (CONTES RÉALISTES) [850-999]

850-999 : «Contes réalistes (Littéraires)»

«Faire dire au roi : "T'as menti"», [N°670], T 852.☹

«Le conte du gars qui avait été dans le vrai», [N°955], T 852.

«Les trois avis», [N°644], T 910B.☹☹

«Le conte de la cervelle du mort», [N°948], T 910B.

«Le conte du mendiant», [N°674], T 910B.

«Le prisonnier pour vol», [N°677], T 929 (T 927).☹☹

«Un Indien et son cheval», [N°694], T 920-929. (T 929)☹

«Le prince présent à la naissance de sa femme», [N°1036], T 930D.

«Clophas le savetier», [N°688], T 935 (Varié).☹☹

«Le père qui tue un mouton qui était son fils», [N°683], T 939A.

«La colombe», [N°715], T 950-969.☹☹

«Le petit Henri», [N°679], T 950-969.☹☹

«Jean Latulipe», [N°687], T 950-969.☹☹

«Le roi et le petit garçon à sept langues», [N°969], T 950-959.

«Le conte des trois voleurs», [N°968], T 955.

«Le voleur de crêpes», [N°885], T 956B.

«Le pigeon rapporteur», [N°651], T 968.☹☹

«Le conte de l'enfant maudit», [N°774], non-identifié.

«Le conte du roi de Costellé», [N°951], non-identifié.

D : HISTOIRES D'OGRES STUPIDES [1000-1199]

1000-1199 : «Contes d'ogres stupides»

«Le diable engagé pour la pêche», [N°949], T 1170-1199.

3. Contes facétieux et anecdotes [1200-1999] (Contes simples)

1200-1349 : «Histoires d'imbéciles»^z

- «Les deux mariés», [N°714], T 1337. ^e
- «Quiproquo», [N°676], T 1345*.

1350-1439 : «Histoires de couples mariés»^z

- «Le docteur qui sortait avec une fille, ou l'eau de Saint-Antoine», [N°994], T 1360C.
- «Le conte du marié», [N°1070].

1440-1524 : «Histoires à propos d'une femme (fille)»^z

- «Le beurre à vingt cents», [N°680], T 1440-1449. ^e^e
- «Le conte des deux filles du roi», [N°1069].

1525-1639 : «L'homme rusé»^z

- «Le conte des trois Gascons», [N°1031], T 1525B.
- «Le conte du petit pauvre», [N°1025], T 1536A.
- «Roi pour une journée», [N°647], T 1556.
- «Le conte du "peddler"», [N°650], T 1600 (et T 1381B).

1640-1674 : «Chance inespérée»^z

- «Mantiment Facette», [N°700], T 1640 (fin T 850 II). ^e^e
- «Le fermier qui trompe son voisin», [N°682], T 1653D (et T 1535). ^e^e

1675-1724 : «L'homme stupide»^z

- «La fille qui avait acheté un singe», [N°712], T 1675-1720. ^e
- «Le gars qui voulait se marier», [N°685], T 1685 (Varié). ^e
- «Histoire de sauvage», [N°695], T 1685 (Varié).
- «Le scrupule monté», [N°952], non-identifié.

1725-1848 : «Farces à propos des religieux»^z

- «Le conte du sous-diacre», [N°953], T 1730.
- «Un chien à l'école», [N°669], T 1750A.
- «Le conte des trois pénitents», [N°673], T 1800-1809 (cf T 1832).
- «Le conte du docteur», [N°672], T 1825, avec T 1653A* (altéré) et T 1862.
- «Le conte de la religieuse», [N°717], non-identifié («Dires d'écoliers»).
- «Une facétie», [N°767], non-identifié («Dires d'écoliers»).

1875-1999 : «Contes de mensonges»^z

- «Le conte de la baleine», [N°603], T 1889. ^e
- «Une histoire de pêche», [N°613]. ^e
- «La morue gourmande», [N°604] (variante facétieuse du T 736A). ^e

^e : publié dans *Le nain jaune*

^e^e : publié dans *Le diable Frigolet*

^z : c'est nous qui traduisons le titre donné dans Arne / Thompson

Entrevue avec le Père Anselme Chiasson

(8 octobre 2003)*

Karine Vigneau : *Père Anselme, comme vous l'avez souvent mentionné, lorsque vous avez commencé vos collectes en Acadie, vous aviez le sentiment que la pratique du contage tel qu'il existait dans les veillées était en déclin et allait disparaître sous peu. Dans un tel contexte d'extinction, comment vous est venu le goût, l'intérêt pour le conte et les traditions folkloriques?*

Anselme Chiasson : Quand j'étais jeune enfant, il y avait souvent des veillées chez nous pendant lesquelles des personnes âgées parlaient du passé, de la façon de faire la chasse, la façon de vivre, de se bâtir, évoquaient des apparitions de sorciers ou de diables ou des âmes du purgatoire. Il était surtout question de la façon de vivre des gens, autrefois. Moi, ça me passionnait, alors quand je suis allé au collège, la première année, j'ai juré que j'écrirais l'histoire de Chéticamp, mais en parlant de la vie des gens. Alors c'est ce que j'ai fait : en 1960, j'ai publié la vie de Chéticamp (*Chéticamp. Histoire et traditions acadiennes*, Moncton, Éditions des Aboiteaux, 1972 (1962-1961), 320 p.); au-delà de 80 pages sur la vie sociale des gens, leur vie, traditions, superstitions, leurs façons de vivre. Il y en avait des milliers, des histoires paroissiales, mais aucune ne parlait de la vie des gens : elles mentionnaient bien des dates, comme la construction de l'église ou de l'hôtel de ville, ou encore le nom des maires et des curés, mais ces histoires paroissiales ne parlaient pas de la vie des gens. Alors, c'est ça qui a donné de la valeur à mon livre et qui m'a entre autres permis de recevoir le

* Était présente, lors de cette entrevue, Mme Marie-Fleurette Beaudoin, directrice de la maison d'édition montréalaise Planète Rebelle.

prix Champlain pour le meilleur livre en français hors Québec ainsi que le deuxième prix pour le meilleur livre francophone en Amérique du Nord!

K.V. : *Est-ce que vous avez fait des entrevues pour ce livre-là ou vous êtes-vous plutôt inspiré de vos souvenirs?*

A.C. : Oui, quand je retournais en vacances chez nous, j'interrogeais les vieux.

K.V. : *C'étaient les mêmes personnes qui vous racontaient des histoires quand vous étiez petit?*

A.C. : Pour commencer, oui. Puis, il y en a eu d'autres, naturellement. Et en 1942, mon cousin (Daniel Boudreault) et moi, on a commencé à publier les *Chansons d'Acadie* (Moncton, Éditions des Aboiteaux, 1942, 1944, 1946, 1972 et 1979). Dans ce temps-là, il n'y avait pas encore d'enregistreuse — c'est arrivé plus tard, dans les années 1950, près des années 1960 —, mais les gens avaient des cahiers, ils écrivaient les chansons à la main, c'était leur manière de conserver les chansons. Les gens aimaient ça, les chansons et la musique, les Acadiens surtout, ils aimaient ça chanter. Alors, on a publié 11 recueils de chansons acadiennes, échelonnés sur plusieurs années : le premier est paru en 1942, le deuxième en 1944, le troisième en 1946 et les autres beaucoup plus tard, parce que mon cousin, qui était le musicien de nous deux, était parti pour les missions aux Indes. Il était lui aussi capucin et natif de Chéticamp. Alors ce n'est qu'à son retour qu'on a pu continuer. On a publié onze recueils. Quand j'ai commencé, je ne connaissais même pas les mots «folklore» et «culture populaire»; ça ne me disait rien, je ne connaissais pas les termes. D'ailleurs, quand j'ai écrit mon livre sur Chéticamp, je n'avais pas fait de cours d'histoire à l'université. J'ai parlé de ça avec mon cœur et j'ai eu des éloges incroyables : le président de l'Académie canadienne-française a même écrit un bel article pour une revue de France sur mon livre à propos de Chéticamp, disant qu'il devrait être lu en France et que, depuis

Montaigne et Lafontaine, il ne connaissait pas de livre avec cette spécialité : la bonhomie. Ça m'a fait connaître des folkloristes : Marius Barbeau, un grand folkloriste de l'histoire, Luc Lacourcière, Mgr Félix-Antoine Savard, ils ont tous été mes amis. C'est là que j'ai appris à connaître la valeur de notre culture populaire, de notre folklore. Luc Lacourcière me disait, d'après ce qu'on avait publié, et les quelques enquêtes que Marius Barbeau avait publiées sur la Gaspésie, que le folklore acadien est l'un des plus riches au monde! Alors, moi qui m'y étais déjà intéressé, quand les enregistreuses sont sorties, je m'en suis procurée une, et chaque fois que j'allais en vacances à Chéticamp, j'enregistrais. Tous les jours, tous les soirs. Et les maisons se remplissaient parce que c'était nouveau. Il y avait une quantité de chansons, toutes avec un air différent : par exemple, la chanson *Mon petit mari* devait avoir huit airs différents, avec une ritournelle, un refrain différent. C'était formidable! Alors j'ai recueilli ça, j'ai recueilli des contes, j'ai recueilli des traditions.

K.V. : *Vous avez recueilli tout ça simultanément : les contes, les légendes, les chansons?*

A.C. : Oui, ça dépendait des gens chez qui j'allais; si c'étaient des conteurs, j'enregistrais des contes. Dans ce temps-là, j'étais père capucin à Québec, puis j'ai été curé à Ottawa, mais je profitais de mes vacances. Puis j'ai été nommé à Moncton; j'ai été 43 ans à Moncton : je prêchais des retraites paroissiales. Dans toutes les paroisses où j'allais, j'apportais mon enregistreuse et je demandais au curé s'il y avait des gens qui chantaient des chansons, connaissaient des contes. Le curé les connaissait, alors quand j'avais du temps, j'allais trouver ces gens; c'est comme ça que j'ai pu recueillir autant de documents d'archives au Nouveau-Brunswick. Puis, je me suis dit que, aux Îles-de-la-Madeleine, les Madelinots devaient avoir gardé leurs traditions très vivantes; je savais que les Îles avaient été isolées,

encore plus que Chéticamp, et que, autrefois, l'hiver, l'archipel était totalement coupé de la grande terre... Je connaissais les Îles-de-la-Madeleine, pour en avoir entendu parler, pour avoir vu des Madelinots venir à Chéticamp, parce que Chéticamp et les Îles, c'était des voisins — par la mer —; alors il y a eu des mariages, les gens des Îles-de-la-Madeleine sont venus vivre à Chéticamp, les gens de Chéticamp sont allés vivre aux Îles. Alors je savais que je trouverais des trésors là et j'ai décidé d'y aller.

K.V. : *Vous étiez déjà allé aux Îles avant?*

A.C. : Non. C'était la première fois, en 1960. J'avais écrit à Mgr André Arseneault, qui était curé de Lavernière, pour lui demander l'hospitalité. Je lui ai dit que j'étais prêt à faire du ministère pour payer ma pension, parce que je n'avais pas d'argent. Je prêchais le dimanche. Quand je suis arrivé, je lui ai dit ce que j'étais venu chercher et il m'a dit : «Vous ne trouverez rien de ça aux Îles.» Alors je lui ai demandé s'il ne connaissait pas quelqu'un qui aimerait ça, ces affaires-là. Il m'a nommé Avila Leblanc : il n'aurait pas pu me rendre un plus grand service. Parce qu'Avila Leblanc, c'était un homme pratiquement aveugle, qui ne pouvait pas travailler et qui s'intéressait énormément à ces choses-là. Il avait retenu des histoires racontées par ses grands-pères, par des vieux, et il jouait du violon lui-même. Il connaissait les meilleurs informateurs et il était connu et apprécié d'eux. Lui, il était libre et il était heureux de m'accompagner. Alors, j'ai été chanceux à ce point de vue-là : tout de suite, j'ai été mis en contact avec les meilleurs informateurs. Je ne recueillais pas seulement des contes, mais des légendes (ça ressemble beaucoup aux contes), des chansons, des traditions, des superstitions, de la musique instrumentale. Un des meilleurs violoneux, c'était George Lapierre, des Caps-Ouest. Il était très très bon. J'ai enregistré un grand ruban des deux côtés, avec seulement de la musique instrumentale : George Lapierre jouait du violon avec ses deux frères, qui jouaient de l'accordéon et de la

musique à bouche. Ensuite, il y avait un Déraspe de Pointe-aux-Loups, qui m'a joué aussi beaucoup de reels et chanté des chansons. Alors, j'ai toute une bobine avec seulement de la musique des Îles. Ça, c'est un trésor que maintenant on ne trouverait pas : George Lapierre, il vit encore, mais il ne peut plus jouer parce qu'il a de l'arthrite. Donc, j'ai envoyé une copie de ces enregistrements au Musée de l'Homme à Ottawa; ils en ont une copie à l'Université Laval; il y en a une copie à l'Université de Moncton; j'en ai donné une copie à l'Université de la Pointe-de-l'Église en Nouvelle-Écosse; il y en a une copie à Chéticamp; et j'en avais gardé une copie, que j'ai donnée il y a deux ans au Centre culturel des Îles-de-la-Madeleine. Je suis le seul qui n'a pas de copie! Alors, tous ces endroits possèdent une copie de ma collection complète. J'ai fait le relevé de tout ce que j'avais recueilli et j'ai tapé ça à la machine; c'est un gros travail. J'avais essayé de faire faire ça par une secrétaire, mais il y a des mots qu'elle ne comprenait pas bien, alors je l'ai fait moi-même. Donc, je suis venu en 1960, 1961 et en 1964, un mois de temps, durant le mois de juillet. Et je travaillais fort : tous les après-midi et toutes les soirées. Ordinairement, l'après-midi, j'allais chez les personnes assez âgées : c'étaient des contes, des légendes, des traditions. Une des maisons principales, c'était celle des Leblanc, des Caps-Ouest : il y avait un bon groupe de gens assez âgés qui se réunissaient là, des bons conteurs de contes, et c'était vraiment des journées agréables. Ces gens-là contaient des contes et ils aimaient entendre conter des contes. Et ils s'apercevaient que j'aimais ça : ça c'est important! Un conteur, pour qu'il conte bien, il faut qu'il s'aperçoive qu'il y a quelqu'un qui l'écoute et qui aime ça. Alors, dans mon cas, ce n'était pas un problème : les gens racontaient et moi, j'écoutais ça avec plaisir.

K.V. : *Qui était votre conteur préféré?*

A.C. : Ça dépend de quel point de vue. Étienne Lapierre était un bon conteur; il avait beaucoup de contes, c'est lui qui en avait le plus. Mais je crois que, comme conteur, j'hésiterais entre lui et John à Marin Leblanc. Lui, c'était le sage : un gars qui chantait bien, qui connaissait la musique, qui chantait à l'église; un homme distingué, mais simple en même temps. En fait, tous ces vieillards-là avaient une noblesse frappante; c'étaient des gens qui ne savaient ni lire ni écrire, mais qui possédaient une délicatesse extraordinaire. Alors, c'est pour ça que j'ai aimé ces gens-là : c'étaient tous des grands amis, à la fin. Il y a aussi Joseph Déraspe, qui a conté plusieurs contes. Alors, moi, je recueillais tout ça; je n'avais pas de préférence : les contes, les légendes, les chansons, les traditions. C'est ce que j'ai recueilli aux Îles, pendant les trois mois passés à ne faire que cela. Après avoir publié mon livre sur Chéticamp, j'ai publié un livre de contes (*Contes de Chéticamp*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1994, 192 p.), puis deux livres de contes des Îles-de-la-Madeleine (*Le diable Frigolet*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1991, 224 p. et *Le nain jaune*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1995, 120 p.). Mais j'ai commencé par un livre de légendes (*Légendes des Îles-de-la-Madeleine*, Moncton, Éditions des Aboiteaux, 1969 et Éditions d'Acadie, 1976, 269 p.). Je l'aime mon livre des légendes. Il est vraiment intéressant. Je n'ai pas trop brodé sur les légendes : je les ai écrites pas mal comme on me les a racontées. Bien sûr, on n'est pas capable de publier un conte ou une légende tel que raconté, parce qu'il y a beaucoup de répétitions, entre autres choses. Alors, j'ai arrangé les contes, mais je n'ai rien changé de la substance, ni de la façon de raconter : je garde pas mal le parler acadien, tout en enlevant ce qu'il a de bavures. J'ai publié aussi un livre sur les traditions (*Îles-de-la-Madeleine. Vie matérielle et sociale de l'en premier*, Montréal, Leméac, 1982, 272 p.). Je le trouve très intéressant, parce que c'est la vie des gens, leurs superstitions, leur façon de vivre, leur façon de parler, leur caractère, les remèdes populaires, les pronostics de la

température : tout y passe. Il ne manque seulement qu'une chose : c'est l'histoire des faits, par exemple la date de la construction d'une église ou le nom d'un curé. J'avais rêvé de faire comme à Chéticamp, de mettre un chapitre ou deux sur la vie sociale, mais aux Îles, ça avait déjà été écrit : Paul Hubert, un Madelinot, avait fait ce travail et je ne voulais pas répéter ça. Alors, moi, je me suis contenté des traditions, de la vie matérielle et sociale. C'est le livre que j'aime le mieux; les contes sont intéressants, mais la vie des gens, les traditions et les légendes, c'est plus proche de moi. J'ai aussi publié un livre de chansons (*Tout le long de ces côtes, 60 chansons folkloriques des Îles-de-la-Madeleine*, Mont Saint-Hilaire, Publications Chant de mon pays, 1983, 64 p.) : 60 chansons. J'en ai recueillies des centaines, un beau grand livre. Alors, j'ai publié cinq livres sur les Îles-de-la-Madeleine.

K.V. : *Comment faisiez-vous pour choisir, parmi tous les contes, légendes, chansons, ceux qui allaient être publiés?*

A.C. : Les contes, j'ai choisi pas mal les meilleurs, ceux qui se publiaient le mieux. Parmi tous les contes que j'ai recueillis, il y en a qui sont moins intéressants que d'autres ou qui sont moins bien racontés. Alors, j'ai voulu prendre les meilleurs, les mieux racontés, les plus complets. Il y en a quelques-uns que je n'ai pas publiés. Les chansons, j'ai pris celles que je trouvais les plus intéressantes, mais, après coup, je me suis aperçu qu'il y en avait d'autres que j'aurais pu publier, qu'il y en avait d'autres très intéressantes. Ça mériterait d'être publié, les chansons des Îles; il y avait des bons chanteurs dans ce temps-là... Alors, voilà : c'est le travail que j'ai fait. Et c'est pour ça que je suis revenu aux Îles remplacer un curé une fois; je suis aussi revenu avec Radio-Canada, qui voulait faire des enregistrements pour des émissions et qui m'ont emmené avec eux. Ils ont payé mon voyage pour que je leur trouve les meilleurs informateurs, puisque je les connaissais tous. Alors, j'étais connu aux Îles comme Barabas dans la Passion! Même

maintenant, la plupart de mes informateurs sont partis, mais c'est leurs enfants qui me reconnaissent et qui m'accueillent. C'est ça mon histoire. Quand j'ai publié les contes, c'était pour les sauver, ce n'était pas pour qu'on recommence à les conter. Je pensais que c'était fini, qu'il n'y aurait plus de conteurs à raconter comme ça le faisait autrefois. Mais je me disais : les contes, c'est des belles histoires, les mamans les liront à leurs enfants, et les adultes les liront, parce que c'est intéressant à lire, pour tous les enfants, petits et grands; j'ai dit ça dans une préface. C'est pour ça que je les ai publiés. C'est pour ça qu'il y en a tant qui suivent le festival de contes, ici. En 1960, il n'y aurait pas eu tout ce monde-là. Je n'aurais jamais rêvé de voir ce que je vois aujourd'hui, des festivals du conte. Jamais! Des professionnels conteurs de contes! C'est merveilleux de voir ça, aux Îles : au-delà d'une semaine de festival de contes, la salle pleine à tous les soirs, les gens aiment ça. C'est quasiment toutes les Îles qui sont en fête, parce que c'est le festival de contes. Partout où est-ce qu'on va, on parle du festival. C'est extraordinaire!

K.V. : *Pourquoi pensez-vous que les gens aiment autant ça, les contes? Pourquoi, aujourd'hui, on se réunit encore pour écouter des contes? Parce qu'il y a eu une période où on les a délaissés un peu, non?*

A.C. : Pourquoi je croyais que c'était fini? Parce qu'il y avait la télévision et il y avait tellement d'affaires dans le monde, des jeux organisés et tout ça. Je crois que ce qui permet le retour des gens au conte, c'est qu'après 50 ans de télévision, les gens ne sont pas tellement attachés à ne pas manquer un programme, ne pas manquer une soirée, alors ils reviennent un peu à ça. Autrefois, les gens ne savaient pas lire, alors les contes c'étaient leurs romans, c'étaient des vrais romans, mais en plus beau, parce qu'il y a beaucoup d'imagination, de merveilleux : c'est bien plus beau qu'un roman! Alors les gens aimaient ça. Maintenant, il y a les livres, les gens savent lire, la

télévision est là, alors, je me disais : c'est fini, il n'y aura plus de conteurs comme autrefois pour des petits groupes. Je crois que les gens ont redécouvert la valeur des contes, le merveilleux des contes. Ça renaît, mais ça me surprendrait que ça revienne comme autrefois, qu'il y ait des veillées où l'on conte des contes dans les familles. Dans des organisations comme ça, oui : avec la publicité, les conteurs professionnels.... Il y a des contes, mais il y a d'autres choses que des contes dans nos soirées, des farces et toutes sortes de choses. C'est comme un spectacle, un événement social.

Marie-Fleurette Beaudoin : *Est-ce que vous pensez qu'il y a un souci de redécouvrir nos racines, qui on est?*

A.C. : Je me demande si les gens qui viennent écouter des contes pensent à ça... Non, c'est parce que c'est intéressant. Par contre, j'ai été déçu un peu l'an passé quand je suis venu : je croyais qu'ils allaient conter des vrais contes. Des vrais contes, pour moi, c'était des contes traditionnels, avec du merveilleux et tout ça. Alors, quand j'entends quelqu'un parler d'expériences qu'il a eues, de voyages qu'il a faits, et qu'il nous raconte ça, c'est pas un conte ça! Il raconte, oui, mais c'est pas un conte. Il peut être un conteur, ou un raconteur, mais c'est pas un conte. Quelqu'un peut faire un conte avec un événement qui est arrivé, en y ajoutant du merveilleux, alors ça finira par devenir un vrai conte. Mais je n'aimerais pas que ça tourne trop à des récits, tout simplement. Là, c'est dangereux que ça devienne monotone et plate. Tandis que si c'est un conte merveilleux, le conte lui-même est intéressant. C'est mon opinion.

M.-F.B. : *Que pensez-vous, avec le renouveau du conte qu'il y a depuis quelques années, des jeunes conteurs qui créent leurs propres contes, qui s'approprient des éléments de contes traditionnels et qui refont un nouveau conte?*

A.C. : Je ne suis pas contre ça. Ça devient des conteurs, des narrateurs, mais pour moi, s'il n'y a pas de merveilleux dedans, j'ai de la difficulté à y voir un conte. On pense moins maintenant au conte qu'au conteur; on vient entendre le conteur, alors si c'est un bon raconteur, même si c'est un fait véridique, c'est aussi intéressant et plus intéressant qu'un conte, mais, moi je ne peux pas appeler ça un conte. Autrefois, ça aurait été très simple de définir le conte, mais là, ça devient plus compliqué. Quelle est la marge? Il me semble qu'un vrai conte, ça devrait rester dans le merveilleux. Un peu comme les légendes, si tu racontes un fait — un naufrage où il y a eu tant de morts — ce n'est pas une légende. Mais si tu racontes le buttereau [«petite dune de sable»] du nègre, un Noir naufragé qu'on a enterré dans le sable et qui se déterre tout seul, ça c'est une légende! Maintenant, moi, je ne suis pas un spécialiste : je n'ai jamais suivi de cours à l'Université Laval sur le conte; quand on a commencé à publier nos chansons, je m'intéressais à ça, mais les Archives de folklore de l'Université Laval n'existaient pas — ça été fondé en 1944 et on a commencé à publier nos chansons en 1942 —; alors, moi je me considère, n'ayant pas suivi de cours dans le folklore, comme une plante sauvage, une fleur sauvage, tandis que ceux qui ont suivi des cours, c'est comme des fleurs cultivées. Je n'ai pas suivi de cours, mais j'ai été formé par ces gens-là, qui me donnaient des définitions. C'est là que j'ai appris ce que c'est que le folklore, les notions de base, la différence entre une chanson traditionnelle et une chanson littéraire... Moi, je ne recueillais que des chansons traditionnelles; des chansons composées dont on connaissait l'auteur, je ne recueillais pas ça; mais les vieilles chansons, qui ont des siècles d'existence, qui ont été ciselées par des artistes, troubadours et autres, ça avait de la valeur pour nous; moi, c'est ça que j'enregistrais.

M.-F.B. : *Père Anselme, les conteurs, autrefois, est-ce qu'ils rapportaient les contes qu'ils avaient appris fidèlement, ou est-ce qu'ils rajoutaient des bouts, se réappropriaient les histoires?*

A.C. : Non. Les conteurs, ils apprennent un conte, mais ils arrangent ça à leur manière, c'est normal. Et c'est pour ça que quand je publie des contes... Par exemple, quelqu'un voulait conter le conte du duga lors du festival *Contes en Îles* (édition 2003). Je lui ai dit : «Le conte est là!». Mais il y a un tas de choses qu'il faudrait ajouter : c'est un conte comique, ça rendrait ça encore plus comique. Un conteur n'est pas astreint aux mots : il connaît l'histoire et il arrange ça. C'est pour ça que faire conter le même conte à deux conteurs, ça va être la même histoire, mais pas racontée de la même façon. C'est une matière en transition continue.

K.V. : *Pourquoi pensez-vous que les gens, avant, et même encore aujourd'hui, allaient écouter des contes? Est-ce que c'était juste pour se divertir? C'était un peu la télévision d'avant?*

A.C. : Je pense bien. Autrefois, il n'y avait pas de télévision, pas de radio, pas de téléphone, pas rien. Il y avait des grandes veillées; les nuits d'hiver aux Îles-de-la-Madeleine, qu'est-ce qu'il y avait à faire dans ce temps-là? Il n'y avait pas de jeux organisés, pas de salles de danse, pas de bars, pas de films, pas de théâtre : rien. Alors, on se réunissait dans les familles, on chantait et on contait des contes et des légendes qui parlaient du passé. Alors, les gens étaient très intéressés d'entendre ça. Dans ce temps-là, les bons conteurs commençaient un conte, et ils contaient pendant une heure, deux heures, et ils finissaient pas! Les chansons étaient jamais trop longues. Il y avait aussi des complaintes — c'est une histoire tragique —, comme une noyade, par exemple la complainte des Lebel. Alors, ça peut avoir 36 couplets. Aujourd'hui, c'est bien trop long et on n'a pas le temps d'écouter ça. Mais dans ce temps-là, ils n'avaient que ça à faire, le soir. Il faut tenir

compte du contexte, du temps. Et les gens aimaient ça : même s'ils n'étaient pas instruits, ces gens-là, ils avaient la culture dans l'âme, ils aimaient la musique, ils aimaient le beau chant, ils aimaient les bons chanteurs, ils aimaient les bons conteurs. Ce n'était pas n'importe qui qui contait des contes ou bien qui chantait. Chez nous, je me rappelle, on avait un très bon conteur, et on allait le chercher pour les veillées spéciales, et on allait le reconduire et on le payait, même dans ce temps-là!

K.V. : *Mais dans les veillées, c'étaient surtout des adultes, ce n'étaient pas des enfants qui étaient présents. Donc, les contes, ce n'est pas nécessairement des histoires pour les enfants?*

A.C. : Non, dans ce temps-là, c'étaient des adultes. Les mamans contaient des petites histoires aux enfants, mais ce n'était pas des grands contes. Les enfants se seraient tannés vite des grands contes! Quand j'ai recueilli aux Îles-de-la-Madeleine, chez Léger à Cécile Leblanc, la maison était pleine de gens qui contaient des contes, mais les conteurs eux-mêmes aimaient ça entendre conter, ça ne les tannait pas. Excepté Adolphe Guillard : lui, il racontait tellement lentement, ses contes étaient longs. Mais les gens aimaient ça, c'était des adultes.

K.V. : *Quand vous êtes parti de Chéticamp pour venir collecter aux Îles-de-la-Madeleine, est-ce que vous pensiez que vous alliez retrouver les mêmes contes qu'à Chéticamp, ou si vous pensiez que vous alliez plutôt trouver des choses complètement différentes?*

A.C. : Au commencement, je n'avais pas d'idées là-dessus, parce que je ne connaissais pas ça. Mais, après un bout de temps d'enquêtes, je savais que les chansons des Îles et de Chéticamp, c'est à peu près les mêmes chansons. Il y a des petites variantes à cause de l'éloignement, mais il y a beaucoup de chansons qui sont les mêmes. Et les contes aussi, c'est les mêmes contes, mais naturellement il y a des variantes énormes.

K.V. : *Énormes? Ce ne sont pas seulement des petits détails?*

A.C. : Facilement des changements énormes. C'est parce qu'il y a des conteurs qui vont conter des contes, mais des fois il y a des éléments de trois contes connus dans l'histoire. Ça été classifié, ça les contes. Alors, il peut y avoir deux éléments, trois éléments de différents contes dans le même conte. C'est très fluctuant un conte. Si tu prends mes recueils qui ont été analysés par des gens qui ont étudié, ils vont dire que dans tel conte, il y a tel élément de tel conte et tel élément de tel conte. Alors le conteur amalgamait ça, et en faisait un vrai conte, mais tu ne t'apercevais pas que c'étaient deux contes.

K.V. : *Est-ce que vous pensez qu'en Acadie et aux Îles-de-la-Madeleine, les traditions populaires et orales se sont conservées différemment qu'au Québec? Que le folklore s'est conservé plus longtemps parce qu'on était isolés, moins modernes?*

A.C. : Les contes traditionnels, la plupart sont connus un peu partout : en Europe, chez les Arabes, ... Mais naturellement, contés ici, le fond est le même, mais conté tout à fait différemment. Alors, entre les contes contés en Acadie et ceux contés au Québec, probablement qu'il y a une différence aussi, mais le fond est le même. Luc Lacourcière, quand il est mort, préparait justement un volume sur les contes, une analyse comparative des contes. Il ne l'a pas finie, je ne sais pas ce qu'est devenue son œuvre. Je passais toujours le voir quand j'allais à Québec. La première année que j'allais à Chéticamp, j'enregistrais et des fois les gens voulaient dire quelque chose et c'était difficile de refuser. Alors, mon père était spécialiste pour conter des farces, des farces crues. J'avais envoyé une bobine à Luc Lacourcière où il y avait des farces de mon père et je lui avais dit : «Vous pouvez faire une copie des chansons et des contes, mais les farces de mon père, ne copiez pas ça, ça ne vaut pas la peine.» Et il m'avait répondu : «Au contraire, c'est très

précieux, très important ces farces-là!» Parce que ces farces-là, on est tout surpris de les retrouver ici parce que ça date des Arabes, les mêmes farces. Ça circule partout, c'est la culture populaire, c'est quasiment universel. Ça s'adapte, c'est comme les légendes. Prenez aux Îles-de-la-Madeleine : il y a beaucoup de légendes qui sont connues à Chéticamp, qui sont connues en Europe, mais elles sont racontées comme si c'était arrivé ici. Parce que les légendes, ça a un pied-à-terre dans le milieu.

K.V. : *Une dernière petite question : vous avez recueilli les contes, puis vous les avez transcrits, vous les avez publiés, mais vous les avez écoutés beaucoup aussi; d'après vous, ce que vous avez publié, c'est une matière dont on doit se servir, y puiser, ou c'est plutôt une version définitive et fixée d'un conte?*

A.C. : Non, moi je n'ai pas publié ça comme la version idéale de ce conte-là. Quand j'ai publié tel conte, c'est celui qu'on m'a conté aux Îles, mais peut-être que dans la Gaspésie ou dans Charlevoix, on conte ce conte-là avec des variantes, moi je n'en sais rien. Moi, j'ai publié les contes *des Îles*, c'est bien marqué sur la couverture. Et ça serait prétentieux de vouloir croire qu'on a le conte idéal. Mais ça le devient : quand c'est des bons conteurs, c'est des bons contes, parce que c'est logique, ça se tient, c'est intéressant, une belle histoire. Si un bon conteur à Charlevoix va conter le même conte, le fond va se ressembler, mais il va y avoir de grosses différences, mais c'est intéressant quand même : ça fait un tout, un conte. C'étaient des gens intelligents, les conteurs : il fallait l'être pour pouvoir conter une histoire qui se tienne, capter l'attention des gens, la maintenir, rendre ça intéressant. C'étaient des gens pleins de talents, parce que ça aurait pu être bien plate de raconter des contes. Alors c'est pour ça que ce n'est pas n'importe qui qui racontait des contes; c'était des gens qui avaient un talent pour ça.

K.V. : *Merci beaucoup père Anselme d'avoir pris le temps de répondre à mes questions!*